



## Présidente

**Michèle DE VAUCOULEURS**  
Députée des Yvelines

## Vice-présidents

**André CHASSAIGNE**  
Député du Puy-de-Dôme

**Yannick FAVENNEC**  
Député de la Mayenne

**Philippe GOSSELIN**  
Député de la Manche

**Hervé SAULIGNAC**  
Député de l'Ardèche

## Membres

**Sophie AUCONIE**  
Députée d'Indre-et-Loire

**Pierre-Yves BOURNAZEL**  
Député de Paris 18<sup>e</sup>

**Jean-Michel CLEMENT**  
Député de la Vienne

**Yves DANIEL**  
Député de la Loire-Atlantique

**Jean-Paul DUFREGNE**  
Député de l'Allier

**Patricia GALLERNEAU**  
Députée de la Vendée

**Jacques KRABAL**  
Député de l'Aisne

**Sonia KRIMI**  
Députée de la Manche

**Constance LE GRIP**  
Députée des Hauts-de-Seine

**Olivier MARLEIX**  
Député d'Eure-et-Loire

**Bertrand PANCHER**  
Député de la Meuse

**Bérengère POLETTI**  
Députée des Ardennes

**François PUPPONI**  
Député du Val d'Oise

**Frédéric REISS**  
Député du Bas-Rhin

**Hubert WULFRANC**  
Député de la Seine-Maritime

## Comité parlementaire pour un Iran démocratique

### LA NECESSITE D'UNE APPROCHE EXIGEANTE VIS-A-VIS DE L'IRAN

Les relations franco-iraniennes ont connu des rebondissements majeurs ces derniers mois, depuis la révélation d'un plan d'attentat à la bombe déjoué – grâce à une excellente coopération des services français, allemands et belges - le 30 juin dernier, qui visait un grand rassemblement organisé par le Conseil National de la Résistance Iranienne à Villepinte (93).

Une délégation du CPID y était présente parmi les centaines de parlementaires et personnalités politiques réunis à cette occasion pour soutenir l'instauration d'une démocratie et des Droits de l'Homme en Iran.

Au cœur de l'enquête judiciaire ouverte en Belgique se trouve un diplomate iranien arrêté en Allemagne, qui aurait remis 500g de TATP (un produit explosif hautement sensible utilisé déjà par *Daesch*) à un couple belge d'origine iranienne (également arrêté) qui s'apprêtait à faire exploser la bombe durant ce meeting international avec plusieurs dizaines de milliers de participants.

Le CPID se félicite de la déclaration commune du 2 octobre dernier de trois ministres français, MM. Collomb, Le Drian et Le Maire, selon laquelle « *cet acte d'une extrême gravité envisagé sur notre territoire ne pouvait rester sans réponse.* » Toujours selon ce communiqué « *La France a pris des mesures nationales de gels des avoirs du (...) Ministère du Renseignement iranien. En prenant cette décision, la France rappelle sa détermination à lutter contre le terrorisme, en particulier sur son propre territoire.* » Pour le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères « *l'attentat déjoué à Villepinte confirme la nécessité d'une approche exigeante dans nos relations avec l'Iran* ».

Le CPID déplore profondément que cette « approche exigeante » n'ait pas eu sa place dans le voyage (21-24 oct.) d'une délégation de parlementaires français (membres des groupes d'amitiés) en Iran. Nous sommes indignés de voir le régime iranien nier la liberté d'expression de son peuple sur la situation intérieure catastrophique; mais aussi de le voir exploiter le voyage en question afin d'éclipser les conséquences des actes commis sur le sol européen. Le CPID pense que la question du rôle des autorités iraniennes au plus haut niveau dans la tentative d'attentat du 30 juin dernier, ainsi que les exécutions des mineurs et la mort en détention de plusieurs manifestants arrêtés lors des soulèvements dans le pays (mentionnés dans un récent rapport de l'ONU) devraient intégrer l'agenda de tout parlementaire souhaitant dialoguer avec des autorités iraniennes.

Suite à la dénonciation par le Premier ministre du Danemark, de la préparation d'un attentat dans ce pays par les services de renseignements du régime iranien, Le CPID partage la position de la France selon laquelle, « *toute atteinte contre le territoire national ou contre celui d'un Etat membre de l'Union européenne est intolérable et ne saurait rester sans une réaction ferme* ». (31.10.2018)

Un communiqué de l'Élysée soulignait le 25 octobre dernier « *la priorité essentielle que constituait pour la France la défense de la liberté d'expression, de la liberté de presse et des libertés publiques* ». Le CPID considère que la défense de nos valeurs et des Droits Humains en Iran, en plus de la dénonciation de son programme balistique agressif et son rôle déstabilisateur dans la Région, sont autant d'éléments qui permettront à la France de prendre le leadership européen d'une politique de fermeté vis-à-vis de l'Iran en faveur d'un changement démocratique dans l'intérêt de son peuple.

*Pour le CPID*

*Michèle de Vaucoleurs*

*Philippe Gosselin*

Paris – le 5 novembre 2018